LA GRAMMATICALISATION DES OPÉRATEURS FACTITIFS EN ROUMAIN

CAMELIA UŞURELU¹

Abstract. The aim of the present research is to contrast the degree of grammaticalization of factitive operators in Romanian, French, Spanish and Italian. While Fr. *faire*, Sp. *hacer* and It. *fare* function as free morphemes, i.e., grammatical markers, Rom. *a face* and its contextual synonyms (*a da, a căuta, a pune, a lăsa*) do not display morphological traces of grammaticalization, but they lack semantic and, partly, syntactic autonomy.

Keywords: Lexical Functional Grammar, periphrastic causatives, argument structure of causatives, causative operators, complex predicates, degrees of grammaticalization, the causative continuum.

Pour analyser les constructions factitives analytiques, on doit considérer la situation causale comme un tout, illustrant la cause ainsi que l'effet (Comrie 1989). Une construction factitive/causative analytique se caractérise par la présence de deux événements, l'un « causateur » (représenté par l'opérateur factitif) et l'autre « causé » (représenté par le deuxième verbe – au subjonctif, en roumain, et à l'infinitif, en français, en espagnol et en italien). Le verbe opérateur confère un sens causatif à la construction, tandis que le deuxième verbe exprime « le contenu sémantique de l'action ». Dans une construction du type :

(1) Ion îl face pe Paul să plece. / fr. Ion fait partir Paul. 'Ion fait Paul qu'il parte',

la notion de causalité est inclue dans le prédicat indépendant A FACE et le deuxième verbe exprime l'effet. On peut donc observer que le sens factitif se réalise au niveau de tout l'énoncé, par la périphrase verbale *face să plece* (= « faire partir »). Du point de vue syntaxique, le verbe A FACE est triactanciel, il fonctionne donc comme un prédicat à trois arguments: *Ion* (le sujet du verbe *a face*, ayant le rôle de « Causateur de l'action »), *Paul* (son complément d'objet direct, qui a le rôle de Patient) et un argument propositionnel (P). Le complément d'objet direct de l'opérateur factitif A FACE est, en même temps, le sujet du verbe au subjonctif (*să plece*). Le verbe au subjonctif attribue à son sujet (*Paul*) le rôle

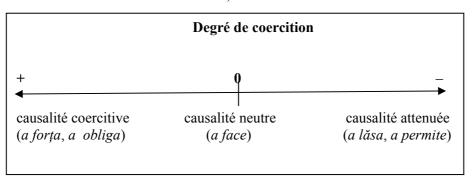
RRL, **LVI**, 2, p. 159–166, București, 2011

¹ Université de Bucarest, camelia usurelu@yahoo.com.

d'Agent. Le sujet de la proposition subordonnée et le nom en accusatif de la proposition principale sont coréférentiels. En ce sens, on peut parler d'un contrôle au niveau syntaxique (Cornilescu 1996 : 278–283; Uşurelu 2005).

On doit concevoir la notion de causalité comme l'étape initiale d'une action dans laquelle un Causateur sur-ordonné transmet à l'Auteur de l'action son désir (sur diverses formes: ordres, conseils, promesses, menaces, etc.) afin que l'action soit réalisée (Theban 1978 : 455). C'est ainsi qu'on peut distinguer un grand nombre de verbes roumains qui peuvent générer des constructions factitives analytiques. Ces verbes sont caractérisés par une structure sémique où l'on retrouve un sème commun, « faire », et un sème supplémentaire: « action par la force » [a forța (forcer), a obliga (obliger)], « ordre » [a porunci, a ordona (ordonner), a indica (indiquer)], « persuasion » [a convinge (convaincre)], « obstacle » [a împiedica (empêcher), a opri (arrêter)], «impulsion» [a stimula (stimuler), a ademeni (tenter)], « avertissement » [a avertiza (avertir), a preveni (prévenir)], « prière » [a ruga (prier), a implora (implorer)], « conseil » [a sfătui (conseiller)], « sollicitation » [a cere (demander), a solicita (solliciter)], « invitation » [a invita (inviter)], «interdiction» [a interzice (interdire)], «permission» [a permite (permettre), a lăsa (laisser)], etc. Le sens factitif d'un tel verbe est dû au sème « faire » de sa structure sémique (Uşurelu 2005 : 105).

Entre le verbe opérateur et le deuxième verbe il y a différents degrés de cohésion. Si l'on tient compte du degré de coercition exercé par le sujet « causateur » sur « l'événement causé », on peut distinguer entre une « causalité coercitive », une « causalité attenuée » et une « causalité neutre ». (Vega 1998 : 112–119) Par conséquent, on peut considérer que la causalité représente un « continuum » (Shibatani and Pardeshi 2001 : 85–126). Aux pôles opposés de ce « continuum » il y a les verbes « d'obligation », qui expriment le degré de coercition le plus fort, et les verbes de « permission », qui expriment le degré de coercition le plus faible. Le verbe *a face* ('faire') est situé au centre, parce qu'il peut exprimer également la causalité coercitive et la causalité attenuée, selon le contexte.



Selon le degré de coercition, on peut représenter, sur l'axe positif, des verbes tels que: a interzice (interdire), a împiedica (empêcher), a ordona (ordonner), a

convinge (convaincre), etc. Et, sur l'axe négatif, les verbes: a avertiza (avertir), a înşela (tromper), a invita (inviter), a ajuta (aider), etc. Le « Causé » gouverné par les verbes « d'obligation » est très affecté par l'action du verbe, sa possibilité de choisir l'action étant limitée. Au fur et à mesure qu'on avance vers le centre, le sujet de « l'événement causé » a une capacité de plus en plus grande de contrôler l'action. En ce qui concerne les verbes situés sur l'axe négatif, on peut remarquer que le Causé le plus affecté par l'action du verbe est celui d'une construction avec l'opérateur a ajuta (aider). Les verbes de « permission » laissent au sujet causé une très grande indépendance, celui-ci pouvant refuser la réalisation de l'effet.

La plupart des constructions factitives analytiques sont réalisées, en roumain, à l'aide de l'opérateur *a face*. Les verbes roum. *a face*, fr. *faire*, esp. *hacer* et it. *fare* sont équivalents du point de vue sémantique et fonctionnel. Du point de vue phonétique, ces opérateurs factitifs sont des mots autonomes. Mais, du point de vue syntaxique, leur comportement est différent. Fr. *faire*, esp. *hacer* et it. *fare* fonctionnent comme des morphèmes libres, des marques grammaticales (Wunderlich 1997 : 27–68).

La construction factitive française *faire*+infinitif représente une unité verbale complexe², intermédiaire entre les factitifs morphologiques et les factitifs lexicaux (Comrie 1989). Ce type de construction causative suppose l'existence d'une règle lexicale (Grimshaw 1982) pour passer d'une forme verbale simple à une forme complexe. Pour démontrer que le syntagme faire+infinitif est un prédicat complexe, on peut recourir à la grammaire lexicale fonctionnelle (LFG), qui distingue deux structures syntaxiques: la structure fonctionnelle (structure-f) et la structure des constituants (structure-c) (Zaenen et Dalrymple 1996 : 76–95). La structure-f est la représentation syntaxique décisive, la structure-c ayant seulement le rôle de garantir l'expression des relations syntaxiques. En ce sens, on peut affirmer que les phrases factitives se caractérisent par une structure-f simple liée à une représentation sémantique complexe. Le verbe factitif *faire* et son complément (le verbe à l'infinitif) constituent un prédicat complexe, donc faire est « la tête » d'une structure monophrastique caractérisée par une structure fonctionnelle plate. On peut soutenir cette affirmation à l'aide de quelques arguments:

- 1. Les clitiques apparaissent devant le prédicat complexe (Emonds 2007 : 238-244 ; Gilquin 2008 : 179-180) :
- (2) Pierre fait venir **Paul**. \rightarrow Pierre **le** fait venir.
- (3) Marie fait manger **la pomme à Jean**. \rightarrow Marie **la lui** fait manger.
 - 2. Le verbe à l'infinitif n'accepte pas de se combiner avec un verbe aspectuel :

² Cf. Lazard 1994; Riegel, Pellat et Rioul 1994: 229–232; Le Goffic 1993: 166–168 et 282; Lyons 1995: 415; Bat-Zeev Shyldkrot 1999: 65; Gross 1999: 8–9; Gougenheim 1971: 315; Pietroski 2005: 178–194.

- (4) *Marie fait continuer de travailler Pierre.
 - 3. Le verbe à l'infinitif n'apparaît pas à la forme négative :
- (5) *Ferons-nous **ne pas finir** son travail à Paul? (Creissels 1995: 288–289)
 - 4. Le factitif bloque le passif :
- (6) Pierre fait rougir Marie. \rightarrow (6') *Marie est faite rougir par Pierre.

Mais, en français, tout comme en italien ou en espagnol, il n'y a pas de fusion morphologique entre l'opérateur factitif et le verbe associé :

- Les deux verbes peuvent être séparés par un adverbe :
- (7) Paul fait **souvent** venir Pierre.
- On accepte la coordination de deux verbes à l'infinitif, accompagnés de leurs compléments:
- (8) Paul fait venir Paul et sortir Marie.

La construction *faire*+infinitif ne peut être dissociée ni par le sujet, ni par le complément de l'infinitif (exception: le clitique de la phrase impérative: *Fais soigner Marie!*→*Fais-la soigner!*). C'est pourquoi on considère que le verbe *faire* est un opérateur diathétique³, qui permet l'augmentation de la phrase de départ d'un actant.

Les arguments apportés à l'appui de la démonstration que la construction faire+infinitif se comporte comme un prédicat complexe ont déterminé quelques linguistes à considérer que le verbe *faire* a le rôle d'un semi-auxiliaire⁴. Anne Daladier (1999 : 88, 99, 103) prouve qu'il y a des langues (le coréen, le français, le japonais, le malgache) où certains éléments lexicaux équivalents aux formes verbales se grammaticalisent. C'est pourquoi on considère que le verbe *faire* des constructions factitives est une variante des verbes auxiliaires, ayant un sens compositionnel grammaticalisé et non-lexical.

Un verbe grammaticalisé doit respecter quatre paramètres: le paramètre sémantique (il suppose une « dé-sémantisation »), le paramètre morphosyntaxique (il suppose une « dé-catégorisation »), le paramètre morphologique (le verbe se transforme en opérateur et il va se souder avec son complément) et le paramètre phonétique (il suppose « l'érosion phonétique » du verbe grammaticalisé). Les

⁴ V. Cuniță 1980 : 75–85 ; Iliescu 1993 : 297–305 ; Picabia 1999 : 57.

³ Le terme d'opérateur diathétique est utilisé par Riegel, Pellat et Rioul (1994 : 229–232).

verbes auxiliaires du passé composé respectent tous ces paramètres. L'opérateur factitif *faire* respecte seulement les premiers trois paramètres, donc son degré de grammaticalisation est plus faible que celui des verbes auxiliaires. Dans la construction faire+infinitif il y a une relation formelle évidente entre le prédicat qui exprime l'effet et celui qui exprime la cause, mais il ne s'agit pas d'une relation formelle régulière comme celle qui caractérise les factitifs morphologiques.

L'opérateur factitif roumain *a face* ne présente pas des marques morphologiques de la grammaticalisation:

- 1. La périphrase verbale *a face*+verbe au subjonctif peut être dissociée par les compléments de l'opérateur:
- (9) Ion îl face **pe Paul** să râdă. 'Ion fait Paul rire.'
- 2. L'opérateur *a face* et le verbe au subjonctif peuvent exprimer des actions non simultanées, donc ils acceptent des circonstanciels de temps différents :
- (10) Ion l-a făcut azi pe Mihai să plece mâine la Paris.

(Cette possibilité oppose le roumain au français, où le verbe *faire* et le verbe à l'infinitif expriment des actions simultanées et où le circonstanciel de temps détermine le syntagme *faire*+infinitif.)

- 3. L'opérateur *a face* et le verbe au subjonctif gardent leurs propres compléments:
- (11) Mihai l-a făcut pe Ion să ne dea un cadou,

contrairement au français, où les compléments déterminent le syntagme tout entier: *Michel fait donner le cadeau à l'enfant par Marie*. Les compléments ne pourraient pas dissocier la périphrase verbale roumaine si celle-ci se comportait comme un prédicat complexe.

- 4. En roumain, tous les opérateurs factitifs acceptent la transformation passive, donc on peut considérer que le degré de cohésion qui existe entre l'opérateur et le verbe au subjonctif est assez faible :
- (12) Ion l-a făcut pe Paul să plece.
- (12') Paul **a fost făcut** (de către Ion) să plece.
- 5. L'opérateur *a face* et ses synonymes contextuels (*a da*, *a aduce*, *a căuta*, *a pune*) n'admettent pas la nominalisation, ce qui dénote la perte partielle de l'autonomie sémantique et syntaxique de ces opérateurs, qui sont semi-grammaticalisés:

- (13) Ion îl **face** pe Paul **să râdă**.
- (13') *facerea lui Paul (de către Ion) să râdă.

La nominalisation est possible pour les autres opérateurs factitifs, qui contiennent, dans leur structure sémique, le sème «faire» et un sème supplémentaire. Ces opérateurs restent autonomes du point de vue lexico-sémantique:

- (14) Ion îl **obligă** pe Mihai **să plece**.
- (14') obligarea lui Mihai (de către Ion) să plece.
- 6. Un autre argument sur lequel nous nous appuyons pour démontrer la semigrammaticalisation de l'opérateur *a face* est la structure thématique de la construction factitive. Le sujet de l'opérateur représente le Thème et le segment verbe opérateur+complément+verbe au subjonctif représente le Rhème. Cette structure est engendrée par les traits caractéristiques de l'opérateur, qui imprime un sens causatif à la construction et qui a une contribution importante à la nouvelle information apportée à la communication:
- (15) <u>Ion îl face pe Paul să râdă</u>. Thème Rhème

La structure thématique de la construction (15) est due au statut de l'opérateur *a face* qui est grammaticalisé. L'opérateur et le verbe de la proposition subordonnée fonctionnent, du point de vue sémantique et, partiellement, syntaxique, comme une unité complexe.

La structure thématique des constructions factitives qui contiennent d'autres opérateurs est différente. Dans la construction:

(16) Ion forțează oamenii să plece.,

on peut observer deux actions: **forțează** (= « faire » + « action par la force ») et **să plece**. La structure sémique de l'opérateur offre la possibilité de réécrire la construction:

(16') Ion [∩] face prin forță [∩] oamenii să plece.

L'opérateur *a forța* conserve son autonomie grâce au sème supplémentaire de sa structure sémique. Le Thème d'une telle construction est *Ion forțează oamenii* et le Rhème est *oamenii să plece*. À leur tour, ces deux phrases ont leur propre structure thématique:

(16) a. <u>Ion forțează oamenii</u>
Thème Rhème
b. <u>oamenii să plece</u>
Thème Rhème

Par conséquent, on peut remarquer que seulement l'opérateur *a face* et ses synonymes contextuels sont semi-grammaticalisés en roumain. Ces opérateurs ne perdent pas leur autonomie phonétique et ne présentent pas des signes morphologiques de la grammaticalisation. La perte de leur autonomie se manifeste au niveau sémantique et, partiellement, au niveau syntaxique. Le degré de grammaticalisation de l'opérateur roumain *a face* est plus faible que celui de ses équivalents du français, de l'espagnol et de l'italien.

BIBLIOGRAPHIE

Abeillé, A., 1993, Les nouvelles syntaxes. Grammaire d'unification et analyse du français, Paris, Armand Colin.

Bat-Zeev Shyldkrot, H., 1999, «Analyse sémantique d'une forme passive complémentaire: se laisser », Langages, 135, 63-75.

Comrie, B., 1989, Language Universals and Linguistic Typology: Syntax and Morphology, Oxford, Oxford University Press.

Cornilescu, A., 1995, Concepts of Modern Grammar, București, Editura Universității din București.

Creissels, D., 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France.

Cuniță, A., 1980, « Remarques sur la syntaxe des verbes pronominaux dans les phrases factitives complexes », dans : *Le Verbe roman*, București, Tipografia Universității din București, 75–85.

Daladier, A., 1999, « Auxiliation des noms d'action », Langages, 135, 88-107.

Emonds, J. E., 2007, *Discovering Syntax. Clause Structures of English, German and Romance*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter.

Gilquin, G., 2008, « Causative *make* and *faire* », dans : M. Gómez Gonzáles, L. Mackenzie, G. Álvarez (eds.), 177–201.

Gómez Gonzales, M. de los Ángeles, J. L. Mackenzie, E. Gonzáles Álvarez, 2008, *Current Trends in Contrastive Linguistics. Functional and Cognitive Perspective*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

Gougenheim, G., 1971, Étude sur les périphrases verbales de la langue française, Paris, Librairie A.-G. Nizet.

Grimshaw, J. B. 1990, Argument Structure, Cambridge, Mass., MIT Press.

Gross, M., 1999, « Sur la définition d'auxiliaire du verbe », Langages, 135, 8-22.

Iliescu, M.,1993, « Le factitif roumain », Revue roumaine de linguistique, 4, 297–305.

Lamiroy, B., 1999, « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation », Langages, 135, 33-46.

Lazard, G., 1994, L'Actance, Paris, Presses Universitaires de France.

Le Goffic, P., 1993, Grammaire de la phrase française, Paris, Hachette Supérieur.

Lyons, J., 1995, Introducere în lingvistica teoretică, București, Editura Științifică.

Marchello-Nizia, C., 2006, Grammaticalisation et changement linguistique, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Picabia, L., 1999, « Morphologie autonome et morphologie verbale du français : une représentation de l'auxiliaire », *Langages*, 135, 46–63.

- Pietroski, P. M., 2005, Events and Semantic Architecture, Oxford, Oxford University Press.
- Riegel, M.; J.-C. Pellat, R. Rioul, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Romașcanu, M., 1980, «Predarea construcțiilor cauzative cu *fare*+infinitiv în limba italiană. Probleme de analiză și traducere », dans : *Le Verbe roman* , București, Tipografia Universității din București, 175–180.
- Shibatani, M. (ed.), 2001, *The Grammar of Causation and Interpersonal Manipulation*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins.
- Shibatani, M., P. Pardeshi, 2001, « The causative continuum », dans : Shibatani (ed.), 85–126.
- Theban, M/, 1978, «Construcțiile factitive în limba portugheză din secolul al XVI-lea», dans: Études romanes dédiées à Iorgu Iordan 90, București, Tipografia Universității din București, 455–461.
- Uşurelu, C., 2005, *Categoria factitivului în limba română*, București, Editura Universității din București.
- Vega, M. A., 1998, Construcciones causativas con infinitivo en el español medieval. Estructura y evolución, México, Universidad Autonoma de México.
- Wunderlich, D., 1997, « Cause and the Structure of Verbs », Linguistic Inquiry, 28, 1, 27-68.
- Zaenen, A., M. Dalrymple, 1996, « Les verbes causatifs *polymorphiques* : les prédicats complexes en français », *Langages*, 122, 79–95.